



Déclaration FO sur la situation économique et financière 2023.

Afin de construire un budget 2023 sincère, l'EFS lors du Conseil d'Administration de décembre 2022, a demandé aux tutelles :

- 30M€ pour compenser la baisse des cessions de CGR.
- 30M€ pour l'inflation sur les coûts énergétiques et de matières premières.
- 30M€ pour permettre la renégociation des classifications et rémunérations associées pour rendre attractifs les métiers de l'EFS.

Les tutelles ne nous accorderont finalement que 36,5M€ sous forme de subvention CNAM. Cette somme ne correspond ni plus ni moins qu'à la perte financière due à la baisse des cessions de CGR sur la trésorerie au 31 décembre 2022.

Une revalorisation de 3% du prix des PSL est actée au 1^{er} janvier. Cette mesure est destinée à financer l'augmentation de la valeur du point de 3,5%. L'année 2023 commence avec un budget plus que contraint, tous les investissements et projets sont reportés voire annulés.

L'EFS et ses personnels devront fonctionner en mode dégradé en attendant un budget rectificatif.

Lors du Conseil d'Administration de juillet 2023, c'est la consternation. Alors même que l'EFS avait demandé 60M€ pour terminer l'année, l'état ne nous octroie qu'une subvention de 15M€ et une revalorisation de nos tarifs de plaquettes à compter du 1^{er} août, qui devrait impacter positivement notre chiffre d'affaires de 5M€. En contrepartie, les tutelles nous demandent de supprimer 150 ETP au vu de la baisse d'activité. Ces mesures sont inacceptables car plus qu'insuffisantes, d'autant plus que la baisse des cessions de CGR se poursuit.

Face à ce bilan déconcertant les élus FO lancent un appel à la grève illimitée.

Dans le cadre de cette consultation, les élus FO dénoncent :

- Le manque de soutien des tutelles : l'EFS ne bénéficiera d'aucun bouclier tarifaire énergétique contrairement aux autres établissements publics.
- Le LFB, dont il faut rappeler que l'unique actionnaire est l'état français, nous réclame plus de 2M€ de pénalités au titre des volumes insuffisants livrés en 2022.
- L'EFS est obligé d'emprunter pour financer ses investissements, parce que de nombreux établissements de santé en difficulté ne paient plus leurs produits sanguins et pour certains depuis plusieurs années ! Là encore l'état ne fait rien !

Il est inadmissible, qu'aujourd'hui l'EFS vende la quasi-totalité de ses produits sanguins à perte ! Cela a un impact sur les finances de l'EFS, mais également sur le personnel.

Les salariés doivent faire face à des suppressions de postes, alors même qu'on leur demande de doubler leurs chiffres en prélèvements de plasma. Le turnover est historiquement haut, dégradant fortement les conditions de travail, et la direction ne donne surtout rien en contrepartie !

Une enveloppe de 10M€ devait être utilisée pour les revalorisations salariales de 2023. Mais la situation économique est telle que cette enveloppe a disparu !

L'année 2023 est marquée par :

- L'absence de la prime d'intéressement
- Absence de revalorisation de la valeur du point, alors que l'inflation atteint 4,5% sur la seule année 2023 !
- Aucune revalorisation des frais kilométriques malgré l'augmentation des prix des carburants.
- Aucune négociation sur la revalorisation du travail du samedi, alors qu'elle était prévue dans le protocole d'accord des NAO 2022 !
- Aucune mesure de compensation en cas de remplacements inopinés !
- Toujours aucune avancée sur la révision des classifications malgré un accord de méthode signé le 12/11/2021 !!

Les élus FO alertent plus que jamais la direction. Le système est au bord de la rupture, en avez-vous conscience ! Toutes ces mesures sont urgentes à mettre en place. Beaucoup de salariés quittent l'EFS parce que rien ne bouge !

Les élus FO se prononceront « contre » les décisions prises par la direction et les tutelles dans le cadre de la situation économique et financière 2023.